Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 059-200040947-20230612-DEC2023_074-CC

DECISION COMMUNAUTAIRE 2023_074

Objet : Marché subséquent 10 à l'accord-cadre AC21.004 – lot 1 : Transport d'adolescents en autocar pour le séjour d'été 2023 à ORBEY

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEM
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE

Le Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure,

Vu l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 2125-1 du Code de la commande publique,

Vu la délibération 2021/051 du Conseil de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure adoptée le 16 mars 2021 qui autorise le Président à signer les accords-cadres avec les attributaires retenus,

Vu la délibération 2020/063 du Conseil de la Communauté de Communes de Flandre intérieure adoptée le 13 juillet 2020 qui autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et de services au seuil défini par décret pour les marchés de fournitures et de services (215 000 euros HT depuis le 1er janvier 2022), ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,

Considérant l'Accord-Cadre multi-attributaire AC21.004 - lot 1, ayant pour objet le «transport d'adolescents en autocar de grand tourisme, au départ ou à destination de la CCFI, en France métropolitaine ou en pays limitrophes européens, pour des séjours d'au moins 4 jours» attribué aux opérateurs économiques suivants :

- Autocars René MAZEREEUW (59114 STEENVOORDE)
- Voyages INGLARD (62921 AIRE SUR LA LYS),

sans montant minimum, ni maximum pour l'ensemble des marchés subséquents,

Considérant le lancement du marché subséquent 10 ayant pour objet le transport d'adolescents en autocar pour le séjour d'été 2023 à ORBEY, auprès des titulaires de l'accord-cadre,

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 31 mai 2023 avant 12H00,

Considérant le rapport d'analyse établi suite à l'ouverture des offres,

DECIDE

Article 1 : de signer et d'attribuer le marché subséquent n°10 à l'accord-cadre AC21.004 – lot 1 :

Transport d'adolescents en autocar pour le séjour d'été 2023 à ORBEY à la société Autocars René MAZEREEUW (59114 STEENVOORDE), pour un montant maximum de 6 000 euros HT (montant total estimatif de 3 075,79 euros TTC) selon les prix indiqués au Devis Quantitatif Estimatif.

Article 2 : Ampliation de la présente décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité,
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck,
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le
ID : 059-200040947-20230612-DEC2023_074-CC

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Hazebrouck, le 12 juin 2023

Par délégation,
Le Vice-Président en charge des Finances, du pacte fiscal et financier et de l'achat public

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE

Jérôme DARQUES

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEM
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE